Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 113 (2015)

Heft: 5

Artikel: Pratique et mise en valeur de l'examen clinique pour affiner les

compétences de la sage-femme

Autor: Sutter, Christiane / Delouane, Aurélie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-949595

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

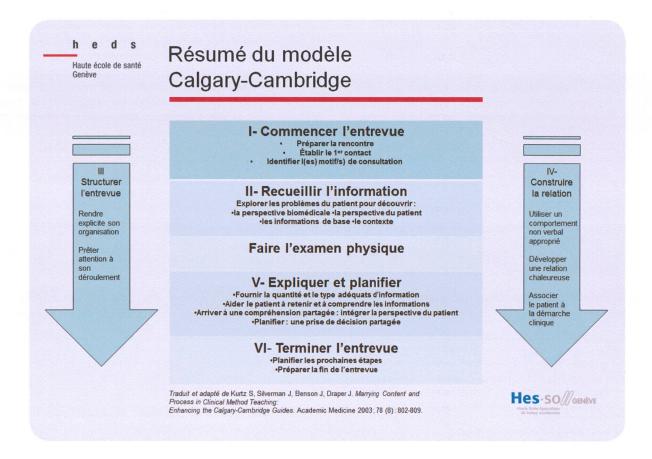
Pratique et mise en valeur de l'examen clinique pour affiner les compétences de la sage-femme

De par le suivi de situations complexes en prénatal, le retour précoce à domicile et des grossesses de plus en plus tardives, l'examen clinique affine les compétences de la sage-femme. Dans cette perspective, il a été décidé de le développer plus formellement pour la femme hors grossesse, à tout âge de la vie, dans le plan de formation initiale 2012 (HEdS Genève).

Christiane Sutter et Aurélie Delouane

L'examen clinique (ou clinical assessment) est un outil de la démarche intellectuelle. Il part d'une plainte ou d'un symptôme d'une femme. Il comprend une anamnèse générale et spécifique complète puis une mise en lien avec un examen physique et des résultats paracliniques. Au final, il permet d'orienter de manière argumentée la prise en charge d'une femme en déterminant d'un degré de priorité. Il permet de détecter plus finement l'écart à la norme, et donc de définir si la situation est encore du rôle autonome de la sage-femme.

La sage-femme est une experte en ce qui concerne la périnatalité. Elle assure sous sa propre responsabilité et en autonomie le suivi de la grossesse, de l'accouchement et la prise en charge au post-partum de la mère et de l'enfant dans les situations physiologiques. Elle est aussi garante du diagnostic des écarts de la norme et de la mise en place des premières mesures de prise en charge d'urgence interdisciplinaire. Elle est une professionnelle de premier recours. L'examen clinique fait l'objet d'un entraînement durant la formation et il est affiné avec les années d'expérience.



Le programme est élaboré selon le modèle de Calgary Cambridge dont l'examen clinique est une partie indispensable.

Pour cela, durant la formation, les étudiantes effectuent un examen clinique de l'ensemble des grands systèmes de la femme hors grossesse.

«En fonction des situations de soins et de son jugement, elle pourra choisir entre plusieurs types d'examen clinique comme l'examen clinique complet de la tête au pied (lors d'une première entrevue avec un patient), l'examen clinique partiel (suivi régulier des patients hospitalisés ou en libérale), l'examen clinique centré sur un symptôme (suivi plus particulier d'un élément clinique comme une escarre) et l'examen clinique effectué en urgence (centré sur la fonction vitale du patient).» (Cloutier, 2010)

Les principaux objectifs de l'examen clinique de la femme adulte sont:

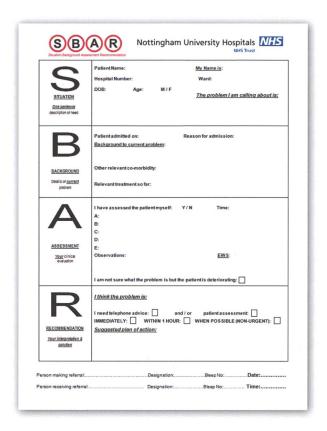
- Effectuer une anamnèse précise selon une méthodologie type PQRSTUI permettant d'investiguer plus en profondeur un symptôme
- Donner formellement la parole à la femme pour exposer ses plaintes subjectives
- Réaliser une prise en soin plus holistique de la santé maternelle en intégrant les modifications inhérentes aux situations de crises physiques et psychiques
- Développer des techniques d'examen clinique composées de l'observation, l'auscultation, la palpation et la percussion permettant d'orienter les hypothèses diagnostiques afin de proposer, en collaboration avec le médecin, une investigation plus rapide par des examens paracliniques
- Renforcer l'évaluation vis-à-vis de l'écart à la norme, entraîner un jugement clinique et affiner la compétence en diagnostics différentiels indépendants de la grossesse qu'il soit obstétrical ou général
- Travailler dans la prévention et l'anticipation avec comme objectif d'assurer une prise en charge rapide du symptôme et/ou de la pathologie par l'équipe interdisciplinaire
- Prendre en compte l'évolution de la patientèle rencontrée par la sage-femme, avec l'apparition des pathologies liées à une procréation de plus en plus tardive par exemple
- S'entraîner à communiquer avec l'équipe interdisciplinaire en utilisant un langage professionnel selon une trame clé

L'examen clinique se réalise sur les trois années Bachelor à travers des cours ainsi qu'un entraînement à l'examen clinique autour de situations touchant tous les grands systèmes (par exemple, abdominal, cardiaque, pulmonaire, rénal, etc.). Les ateliers sont conduits sous la supervision des chargé-e-s d'enseignement et de cours, de praticiens formateurs et de professionnel-le-s de terrain. En troisième année s'y ajoute des médecins afin d'ajuster au mieux l'apprentissage aux situations réelles les plus courantes.

Les pathologies les plus fréquemment rencontrées dans la population générale féminine sont vues sous forme de cas cliniques. Cet enseignement se poursuit dans la pratique sur les lieux de stage où les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à pratiquer l'examen sous la supervision d'une professionnelle ou d'un médecin. Pour assurer le relais de

cette pratique sur le terrain, l'implication de professionnelles du terrain – dont les praticiennes formatrices – est en cours, que ce soit en hospitalier ou en pratique indépendante.

Au niveau de la formation Bachelor, l'objectif général n'est pas de réaliser un statut clinique général mais bien d'affiner les compétences cliniques.



L'intérêt d'enseigner cette compétence est de s'assurer que la femme reste au centre des soins et d'accentuer chez l'étudiante une vision plus globale de la patiente.

Auteures

Christiane Sutter chargée d'enseignement à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève)

Aurélie Delouane MSc, chargée de cours à la HEdS Genève et sage-femme en salle d'accouchement au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)